

	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12.12.2008	
--	---	--

Présents : Mmes J.NOURTIER, I.RENAULT, F.TERNOIS, Ja.LECACHEUR,
Mrs P.ANNE, D.BARRE, F.BLONDEL, H.BOURGAULT, D.DELOR, Ph.GAUTHIER,
D.GRISOLET, A.LEBIGOT, D.LEBIGOT, E.LEPOITTEVIN, J.MANOURY, P.ROUSSEL,
G.SENCE, G.SENECAL.

Excusés : Mme A.BLONDEL, M. Jo.LECACHEUR

Invités : Représentant de la LNHB M.JL.LIGUORI
Mme I.ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h00.

Gérard SENECAL remercie les administrateurs d'avoir réservé leur soirée pour ce C.A.

Il présente les excuses des administrateurs, absents excusés, malades ou retenus par d'autres obligations.

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 26.09.08 adopté à la majorité des présents:

17 votants

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 1 (G.SENCE absent lors de ce CA)

(à noter : D.GRISOLET absent lors de ce vote)

Commission des obligations - CMCD : Patrice ANNE

Toutes les informations ont été envoyées aux clubs.

Pas d'obligations techniques

Nom de l'arbitre pris en compte

Pas beaucoup de retours des clubs afin de signaler une erreur

Moins de sanctions que la saison dernière :

- plus d'équipes et de licenciés dans les clubs
- les sanctions les plus importantes sont au niveau du domaine de l'arbitrage
- des clubs ont "récupéré" des équipes féminines (sauf les irréductibles ou les clubs en difficulté)

Questions :

G.SENCE : Féminines Excellence et clubs régionaux

Etude des clubs départementaux : souvent, pas de réserves en département des clubs de Ligue

Obligations techniques : pas de sanction cette année.

G.SENECA et **J.MANOURY** estiment que cette décision est sage compte tenu des modifications des modules de formation.

Problème de forfait :

- Arques SH - Dimanche matin

- Bihorel Exc.SH Forfait général de cette équipe inscrite en début de championnat.

F.TERNOIS fait remarquer que cette situation est préjudiciable aux clubs qui sont descendus et n'ont pu s'inscrire à cette place.

G.SENECA précise qu'un arbitre ayant fait plus de 22 arbitrages de match ne modifie pas le quota d'arbitres du club mais ajoute au quota du nombre de matches arbitrés.

Un débat s'ouvre et des membres du CA (6) s'étonnent de cette position, mais il y a eu un vote en Ligue et ce principe ne vaut qu'une fois pour un arbitre s'il arbitre plus de 22 rencontres.

Une validation de ce principe sera demandée à M.HUREL de la LNHB.

Prévisions des obligations - CMCD : P.ANNE

Il faut voir ce qui se fait ailleurs et de très gros écarts existent entre les Comités.

Par exemple, le Finistère a un tableau qui ressemble à la CMCD, chaque critère apporte des points et se totalise.

Un barème est à établir et des simulations seront effectuées avant d'être présenté aux clubs.

Les tests doivent s'effectuer sur des clubs départementaux : petits clubs, moyens et gros.

Pour les masculins, il n'y a pas de problèmes et peu de risques pour la saison prochaine.

Pour les féminines, les clubs du CSMHB sont fragiles et auraient 70% de clubs sanctionnés selon les critères du Finistère !

G.SENECA précise qu'en Bretagne, il y a équivalence de licenciés entre masculins et féminines.

H.BOURGAULT demande si un club peut choisir la répartition de ses points : si club mixte, 75% peut être basculé entre H/F.

Les propositions de la commission vont vers des tests et l'approfondissement de ce thème au CA de Février.

Ensuite, si une position est adoptée et votée en CA, le dossier sera transmis aux clubs.

Le règlement et des tableaux seront proposés sur le site Internet du Comité afin d'être remplis par les clubs.

Un travail de vérification est à effectuer (mais à ce jour pas d'envoi à la FFHB).

D.DELOR et **D.BARRE** proposent de réfléchir à une pondération équivalente à la répartition de licenciés du Comité 76 H/F, soit 66%.

G.SENECA sollicite l'avis des clubs au Forum des Présidents de clubs en mars.

Il ajoute que la cible est une récompense aux clubs qui "travaillent" au développement.

P.GAUTHIER souhaite que soit précisé que les arbitres de plus de 56 ans comptent, mais pas ceux de 57 ans.

G.SENECA rappelle que le souhait est celui d'une progression en faveur des clubs avec des critères objectifs identiques à ceux du niveau national.

JA.LECACHEUR estime qu'on ne doit pas mettre les clubs en difficulté, surtout au niveau le plus bas du démarrage de l'activité handball.

Au niveau du décompte de points pour les officiels, il n'y a pas de cumul (3 comme en National).

Commission Statuts et règlements: Daniel BARRE

Les propositions en débat au dernier CA ont toutes été prises en compte.

Le toilettage des textes et la remise en forme les alignent sur ceux de la FFHB, adaptés à un Comité avec un souci de cohérence sur les principes de base :

Nombre de membres, désignation, mandat et décision CA en cas de conflit sans modification au fond importante par rapport aux textes existants.

Un débat du CA a eu lieu sur le nombre de membres maxi et mini et le quorum par commission.

G.SENCE a précisé qu'un nombre impair était souhaitable, afin d'éviter la paralysie sur un vote, donc la COC de 5 à 11 membres.

Accord de **P.ROUSSEL** pour la COC

Accord de **P.GAUTHIER** pour l'arbitrage

Accord de **H.BOURGAULT** pour la Commission Technique Formation Cadres avec une précision sur des articles concernant la Commission Technique Jeunes.

G.SENECAL est d'accord, sous réserve d'implications proposées au Comité par l'ETR et la LNHB.

Accord de **G.SENCE** pour la Commission discipline

Accord de **JA.LECACHEUR** et **F.TERNOIS** pour la Commission Finances

Modifications en cours d'**I.RENAULT** pour la Commission développement

DANIEL BARRE est remercié pour ce gros travail, voté à l'unanimité, qui sera porté sur le site du Comité en version définitive.

Qualifications: Jocelyne NOURTIER

Peu de joueurs ne sont pas qualifiés, c'est même très bien chez les féminines.

Tous les joueurs ont leur licence, mais il y a trop de signatures sur les feuilles de match, sans présentation de licences.

D.BARRE rappelle que la réception des licences n'a pas toujours été en flux tendu.

I.RENAULT pense qu'à mi-saison un courrier doit être fait aux clubs négligents (souvent les mêmes)

E.LEPOITTEVIN rappelle que l'absence de n° de licence sur la feuille de match pose un gros problème de saisie dans Gest'hand et souhaite, avec **JA.LECACHEUR** qu'un rappel soit fait aux arbitres.

Ph.GAUTHIER précise qu'en Départemental beaucoup d'équipes arrivent juste avant le match et ne facilitent pas le rôle des arbitres qui, de plus, arbitrent parfois plusieurs matches.

A ce jour 5544 licenciés, soit comme en fin de saison dernière (5686 en juin).

- JL.LIGUORI nous informe qu'au 31/11/08, à la LNHB:
- + 264 licenciés en pratique traditionnelle
- - 2000 licenciés au total (15957)
- - créations de 3 clubs : 2 en Seine Maritime et 1 dans l'Eure
- Sur la " carte " féminine, on peut remarquer l'importance Havraise et la déperdition Rouennaise.

Il y a aussi un " bassin " de hand féminin dans la Manche sur St Lô/Granville

Organisation des compétitions: Patrick ROUSSEL

Deux réunions ont eu lieu depuis le dernier CA

Les Championnats <18, <17 et <15 suite à accession en Ligue ont un “ bon cru ” du comité 76. Peu de refus de candidatures pour l’accession et les jeunes du Comité 76 acceptent les grands déplacements en Ligue.

- <18 H championnat départemental avec l’Eure (5+3)
- <18/7 F regroupement 92/93 et autorisations pour les nées en 94 (Poule de 10)
- <17 H Poule de 10
- < 15 H 23 clubs et 2 niveaux
- < 13 F 2 niveaux (6 en Excellence et 9 en Honneur)
- <13 H 2 poules de 6, 4 en honneur et 3^{ème} phase après le 28 mars.
- < 11 H plateaux en 1^{ère} phase : 38 équipes et 4 poules Honneur
- < 11 F 15 équipes et 3 poules Honneur (problème sur Rouen, il n’y a qu’une équipe)
- 593 licenciés donc pour 53 équipes en < 11

La COC du 17/12 doit examiner la situation des < 15 F

JL.LIGUORI soulève le problème de l’autorisation de jouer dans un niveau supérieur (Art. 36.2) avec un certificat médical ou d’un centre médical agréé.

Pas de sanction en COC de Ligue (document à corriger par CTS ?)

Avis du Comité et document pour la saison prochaine

Pas d’information sur ce point à l’AG de Ligue

La cible de la LNHB est d’une dérogation signée, donné par le médecin, sans sanction.

Une réflexion doit s’engager en COC sur une refonte des championnats jeunes :

- < 18 F jouent avec les Seniors F ?
- Tranches d’âges paires (Une réflexion de l’IHF est en cours car on constate que le projet des tranches d’âge actuelles n’a pas apporté grand chose.

P.ANNE pense que la décision la plus sage est de ne pas arrêter les jeunes à < 17 F ;

H.BOURGAULT cite l’article 36.2 de l’annuaire FFHB « règlements généraux » page 53 :

« l’A.G. de la FFHB fixe détermine l’amplitude des âges qui est rattachée aux diverses compétitions organisées par elle-même, ses ligues, ses comités.

A l’intérieur des amplitudes définies, les assemblées des ligues et des comités ont la possibilité de répartir plusieurs niveaux de compétitions. Toutefois, aucune compétition ne pourra concerner plus de 4 années d’âge aux niveaux régional et départemental, à l’exception des + de 16 ans masculins, + de 15 ans féminines, ou – de 19 ans.

Une ligue est habilitée à fixer l’âge des compétitions départementales sur son territoire de compétence dans les épreuves à finalités régionales.

Pour les moins de 13 ans, l’offre de pratique peut reposer sur des compétitions mixtes... »

Il ajoute que suivant cet article, il serait intéressant que la réglementation sur les compétitions mixtes en -11 que le comité a instaurée il y a 6 ou 7 ans soit appliquée de la même manière aux compétitions -13. C’était d’ailleurs le vœu qu’avait fait la CTJ à l’époque pour les catégories -12 et -14. Ainsi, une ou plusieurs joueuses évoluant en -11 pourra continuer à jouer en masculins en -13 sans que cette équipe ne soit engagée en critérium. Cela nous permettrait également de ne pas perdre ces féminines dont nous manquons cruellement sur le secteur rouennais en particulier.

Il serait alors bon que cette disposition soit rapidement adoptée pour la saison prochaine.

G.SENECAL souligne que ce vœu devra être fait par la CTJ lors de la prochaine A.G.

P.ROUSSEL pense que l’on peut tolérer la première journée, sans licence présentée et

qualification enregistrée, mais pour Gest'hand,
E.LEPOITTEVIN précise qu'il y a une tolérance zéro.

Si les licences sont prises et enregistrées en juin, la qualification est assurée pour septembre.

Arbitrage: François BLONDEL

Les formations d'arbitres départementaux sont terminées : 20 convoqués, 11 venus et 9 reçus.
Seuls quelques uns peuvent prétendre monter en Ligue

Jeunes arbitres :

Les absences sont dues à des causes diverses : blessures, cours le samedi (pour les Intercomités), peu de motivation

Pour le stage du 18/01/09 le Comité de l'Eure est invité

Ecole d'arbitrage :

Faire de la publicité.

2 labels ont été attribués sur le Havre

2 labels... ? (je n'ai pas entendu)

P.GAUTHIER soulève qu'il faut retourner dans les clubs et ceux ci ne doivent pas hésiter à faire appel au Comité : la commission sera disponible pour effectuer de la formation au club même

Discipline: Daniel GRISOLET

- 1 dossier de juin 2008 le 8/12 (3 dates)
- 5 dossiers le 15/12
- 8 dossiers le 12/01
- 13 dossiers en attente

Rappeler aux arbitres ...et dirigeants l'art.20.6 : ne pas se lever de son banc et aller sur le terrain, ce comportement est susceptible de retraits de points en championnat.

Technique: Hugues BOURGAULT

§ détection/sélection

Aux inter comités régionaux, bons résultats : les féminines sont 2^{ème} et les masculins 3^{ème}
Pour les détection/sélections 96 :

- Féminines : pas de problèmes,
1 stage par mois est programmé jusqu'en juin, encadrés par A. Lebigot et S. Thirel qui vient du Comité de l'Eure.
- Masculins : 50% de clubs présents le 31/05/008, 66% le 19/10 et 80% le 30/11.

Aujourd'hui, des clubs appellent pour présenter des joueurs mais ne sont pas venus aux 3 précédents regroupements de détection. Cela pose des problèmes pour les responsables de l'équipe qui ne peuvent travailler leur collectif et ne font que de la détection depuis 6 mois.

Sur 59 garçons présentés le 30/11 à Montville, 30 (+2 complémentaires) ont été retenus. Il en reste 6 à voir en match.

Le 14/12 Stage avec l'Eure, tournoi à Vernon pour la sélection 95.

P.ANNE fait remarquer qu'avec le match de Ligue la veille, il y a trop de mobilisation (KMS et temps de jeu) avec risque de blessures.

Le CA est d'accord sur ce point qu'il faudra revoir et surveiller.

Le 18/01/09 : G et F 96 en stage et au service de la CDA, des équipes d l'Eure sont invitées

§ *cadres*

Un constat de la situation actuelle est présenté par **H.BOURGAULT** tel qu'il le ressent :

- Une réunion a eu lieu le 16/10/08 entre M. FERRON, **Gérard SENECAL** et lui-même. Depuis, il n'a pas reçu d'informations (excepté une présentation du projet régional), ni été convoqué à des réunions de travail.
- Un groupe de travail par Internet avec échange de mails s'est institué depuis le mois de juin 2008 auquel il n'est pas convié.
- Le projet technique du Comité ne peut être recevable en l'état par l'ETR, notamment à cause des conditions élevées de diplômes (BE, BF niveau 4, stage formateur de formateurs) pour être validé comme coordonnateur-responsable de formation.
- **H.BOURGAULT** insiste sur le fait qu'il souhaite travailler avec l'ETR.
- L'ETR a mis en place un référent départemental, Laurent BACHELOT, licencié dans le Calvados, mais qui travaillait depuis plusieurs saisons avec la commission 76.
Il semble que le rôle et les missions du référent empiètent sur les responsabilités dévolues au Président de la commission cadres et du responsable du suivi du listing cadres.
- **H.BOURGAULT** souligne que dans le projet mutualisé de l'ETR, les durées de formation suivant les différents niveaux sont très loin des volumes horaires fixés par la FFHB. Les moments de formation du Dirigeant accompagnateur équivalent à 20h sur 40h. Les moments de formation de l'Animateur handball équivalent à 52h sur 80h. Le reste des heures de formation se fera sans doute par autonomie ? Le projet comité indiquait des volumes horaires plus proches des textes fédéraux.
- Puis, il indique les possibilités d'équivalences entre ces nouveaux diplômes et les anciens.

GERARD SENECAL, en tant que Président du Comité s'exprime en faisant le point sur le sujet :

- le courrier de l'ETR est joint au dossier du CA
- il fait un constat que des problèmes relationnels entre l'ETR et les principaux animateurs des stages de la commission cadres 76 que sont **H.BOURGAULT** et **J.MANOURY** ne simplifient pas le travail collaboratif
- Il n'est pas en accord, en tant que dirigeant élu du Comité sur une position de forme, quand au courrier de l'ETR faisant part de son souhait de ne pas vouloir travailler avec 2 élus du Comité 76, par contre il est en accord de fond, soutenu par le CA, sur le principe d'un projet mutualisé sur le territoire de la Ligue.
- Les différents échanges, par courrier notamment, sur le sujet doivent circuler en s'adressant d'abord aux élus des instances : Ligue et Comités, sans avoir d'ailleurs aucun pouvoir légitime " d'enjoindre " le Président de lui fournir des documents !
- Le projet, son organisation et son financement doivent être validés par les instances élues de la LNHB.

JL.LIGUORI, représente la Ligue et soutient, évidemment ce projet, mais fait partie, depuis longtemps, du corps d'animateurs de la formation technique cadre du Comité 76.

Il rappelle que la mutualisation fait partie de la nouvelle architecture de la FFHB portée depuis longtemps par le Comité 76 et que des problèmes relationnels doivent être surmontés au bénéfice du handball, des clubs et de leurs animateurs.

Ainsi, la Ligue et son Président en personne ont provoqué une réunion de l'ETR et de la CTS afin de faire le point :

- Finalisation du projet

- Formations à compter de janvier 2009
- Pilotage par Marc FERRON
- Etude chiffrée par l'ETR pour la LNHB
- L.BACHELOT est désigné référent Ligue pour des actions dans le Comité
- Dédramatiser et apaiser le contexte, soutenir le projet mutualisé mais rapprocher aussi, partiellement, et les utiliser, toutes les compétences.

P.GAUTHIER demande qui signe les cartes : c'est le Conseiller technique régional sur proposition du Comité.

Promotion-: Isabelle RENAULT

- 24 clubs inscrits en minihand (26 en fin de saison dernière)
- -12 clubs labellisés , donc -10 par rapport à l'an dernier
- 8 ont le label argent et 4 le bronze

Informatique :

- 2 pannes électriques et changement de l'onduleur (panne longue)
- Achat de photocopieur, l'ancien est obsolète
- Info clubs sera diffusé aux clubs en couleur, mais les copies couleur seront limitées avec code
- Le transfert du site Web est en attente
- Pour le coût du téléphone, recherche d'économies sur abonnement

Trésorerie : Françoise TERNOIS

- « Manque à rentrées » avec les incertitudes sur la formation cadres
- Entretien avec le Conseil Général positif : il a pris en compte les difficultés du Comité et des Clubs liées aux évolutions du CNDS

- Situation comptable au 30 septembre 2008 / position d'une balance de trésorerie au 30 septembre 2007.

- Produits pour	138 771,63 €
- Charges pour	163 497,47 €
- Perte	24 725,84 €

- Situation comptable au 30 septembre 2008 plus prévision sur 3 mois pour un projet de résultat en fin d'année de 7 625,84 €

Nous avons quelques difficultés à résorber le manque à gagner de la commission technique cadres (réalisé en 2007, hors subventions, 9 430,00 €)

- position trésorerie et dûs des clubs au 12 décembre 2008 : 58 472,33 €
- dûs des clubs au 12 décembre 2008 : 13 604,35 €
- Une étude est en cours sur le principe de tickets restaurants pour les bénévoles.

Equipements :

- Avant les clubs s'adressaient directement au Conseil Général pour leurs équipements, maintenant, la demande de Plan d'équipement passe par le Comité (pour le 31/01/09).

Et demande globale déposée par le Comité auprès du Conseil Général

- **P.ROUSSEL** rappelle le questionnaire 2007 sur l'équipement informatique des clubs

Ces points seront débattus au Forum des Présidents de clubs de mi-mars

P.ANNE signale que le gas-oil est autour de 1 € le litre et un débat s'instaure sur le coût de remboursement des déplacements à la charge des clubs.

G.SENECAL répond qu'effectivement, si les prix des carburants demeurent à ce niveau, un blocage, voire un réajustement, à la baisse, des indemnités kilométriques sera proposé en A.G.

Questions diverses :

Evénementiel :

- Une cellule événementielle s'est tenue à la Ligue le 27 novembre 2008, présidée par le Président Alain CAMILLERI, le Comité 76 était représenté par **D.DELOR**.

Comme première initiative, la proposition a été faite par la Ligue aux comités de la prise en charge financière du déplacement (2 cars par Comité) par la Ligue.

Des critères ont été définis : jeunes moins de 18 ans, licenciés, clubs départementaux et régionaux, le plus grand nombre possible de clubs.

Une relance a été faite auprès des clubs par le Comité 76, mais vu la date tardive et le manque de réponses positives, une proposition a été faite au CA qui l'a validée à l'unanimité :

Les sélectionnés du comité pour les Inter comités sont retenus, le Comité prend en charge le coût des places, la Ligue celui du car.

- Tournoi Jacques DUPEL les 21 et 22 Février 2009 (lieu non retenu à cette date)

- 24 janvier, CCA à la Ligue

- Hand Infos dématérialisé à partir de Janvier

- Nouveau site Internet à la Ligue (sous AOL.com)

- La journée événementielle Hand féminin est à programmer

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 22h25mn.

Le secrétaire de séance

Daniel DELOR

Le Président

Gérard SENEAL

Procès-verbal adopté à la majorité des présents lors du Conseil d'Administration du 19.02.2009 après modifications.

Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 3

